



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autocars

Question écrite n° 131038

Texte de la question

M. François-Michel Gonnot attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le drame routier qui, en Suisse, a endeuillé la Belgique, tuant 22 enfants et six de leurs accompagnateurs. Cet accident remet en question, une fois de plus, la sécurité dans les autobus et les cars de tourisme. La France connaît, elle aussi, malheureusement, des drames semblables tous les ans sur ses routes. L'installation de boîtes noires dans les avions et de disques enregistreurs dans les camions qui parcourent de longues distances permet au moins de connaître rapidement les circonstances des accidents et souvent leurs causes. Il lui demande s'il ne lui paraîtrait pas opportun de rendre obligatoire en France l'installation d'enregistreurs de données semblables sur les autobus de tourisme et de promouvoir leur généralisation dans les pays de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Gonnot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131038

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2396

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)